

Demandes de participation (qualité pour agir)

La Commission des pertes massives accepte maintenant les demandes de participation (parfois appelées « demandes de qualité pour agir »). Ce processus permet aux personnes et aux groupes de présenter une demande de participation aux travaux de la Commission et de solliciter une aide financière. Toute personne ayant un intérêt direct et réel dans l'objet de l'Enquête de la Commission est invitée à présenter une demande de participation aux travaux de la Commission. Les modalités de participation des personnes ayant le statut de participant sont déterminées par les commissaires.

Veillez prendre note des règles suivantes relatives à la participation et à l'aide financière, et envoyer votre formulaire de demande rempli en format PDF par courriel à l'adresse participation@commissiondespertesmassives.ca au plus tard le **12 avril 2021**. Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire ou que vous désirez en obtenir une version papier, veuillez communiquer avec Maureen Wheller, directrice des relations communautaires, par courriel à l'adresse Maureen.Wheller@masscasualtycommission.ca ou par téléphone au 902-626-8673. Veuillez consulter le site Web de la Commission pour obtenir de plus amples renseignements sur les demandes de participation <https://commissiondespertesmassives.ca/participation/>.

RÈGLES RELATIVES À LA PARTICIPATION ET À L'AIDE FINANCIÈRE

Généralités

1. Les présentes règles relatives à la participation et à l'aide financière s'appliquent à la Commission des pertes massives (la Commission), établie au titre du décret 2020-293 du gouvernement de la Nouvelle-Écosse et du décret 2020-0822 du gouvernement du Canada.
2. Les commissaires peuvent modifier, compléter ou adapter toute règle, ou s'en éloigner, s'ils le jugent nécessaire pour garantir la rigueur, l'équité et l'efficacité de la Commission.
3. Les présentes règles concernent la possibilité de participer aux travaux de la Commission, y compris les volets du mandat relatifs à l'établissement des faits et aux politiques.

4. Au titre des présentes règles, on entend par « participants » les personnes, groupes, gouvernements, organismes, institutions et autres entités ayant obtenu la possibilité de participer aux travaux de la Commission.
5. Les personnes qui demandent à participer de façon appropriée à l'Enquête sont des « demandeurs » au sens des présentes règles.
6. Tous les participants et témoins ainsi que leur avocat ou représentant, dans le cadre des travaux de la Commission, s'engagent à respecter les présentes règles et à signaler tout problème de non-respect de celles-ci aux commissaires.
7. Les commissaires peuvent traiter les violations des présentes règles comme ils le jugent approprié.
8. Les avocats de la Commission ont la responsabilité première de représenter l'intérêt public tout au long des travaux de la Commission. Ils doivent également s'assurer que toutes les questions ayant trait à l'intérêt public soient portées à l'attention des commissaires, en plus d'assister les commissaires tout au long de l'Enquête et de veiller au bon déroulement du processus d'enquête.

Participation

9. Toute personne et tout groupe qui souhaite obtenir le statut de participant doit télécharger le formulaire de demande en format PDF et, une fois rempli, l'envoyer par courriel à l'adresse participation@commissiondespertesmassives.ca d'ici le **12 avril 2021**. Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire ou si vous désirez obtenir une version papier, veuillez communiquer avec Maureen Wheller, directrice des relations communautaires, par courriel à l'adresse Maureen.Wheller@commissiondespertesmassives.ca ou par téléphone au 902-626-8673. Veuillez consulter le site Web de la Commission pour obtenir de plus amples renseignements sur les demandes de participation <https://commissiondespertesmassives.ca/participation/>.
10. Les renseignements suivants doivent être inclus dans les demandes de participation écrites :
 - (a) Nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel du demandeur;
 - (b) Nom de l'avocat ou du représentant, le cas échéant, du demandeur ainsi que son adresse, numéro de téléphone et adresse courriel;
 - (c) Une explication de l'intérêt direct et réel du demandeur dans l'objet de l'Enquête de la Commission, eu égard précisément au mandat de la Commission.

11. La participation aux divers volets des travaux de la Commission sera accordée à la discrétion des commissaires, conformément au mandat.
12. Les commissaires prendront des décisions au sujet de la participation aux travaux de la Commission en fonction du formulaire de demande dûment rempli et des documents à l'appui. Si des demandeurs souhaitent que leur demande soit présentée oralement, les commissaires détermineront la date et le mode de présentation.
13. Les commissaires peuvent déterminer les volets des travaux de la Commission auxquels les personnes qui se sont vu accorder la possibilité d'y participer pourront apporter leur contribution ainsi que la forme de leur participation.
14. Les commissaires peuvent demander qu'un certain nombre de demandeurs participent aux travaux de la Commission avec les personnes avec lesquelles elles ont un intérêt commun.
15. Les personnes qui ont la possibilité de participer aux travaux de la Commission seront appelées les « participants » devant la Commission.
16. Pour de plus amples renseignements concernant la participation aux travaux de la Commission, veuillez consulter le site Web de la Commission :
<https://commissiondespertesmassives.ca/>.

Aide financière

17. En application du mandat de la Commission, les commissaires peuvent recommander au greffier du Conseil privé le versement d'une aide financière à un participant s'ils sont d'avis que la participation de celui-ci aux travaux de la Commission en dépend. Dans le cas de chaque demande, la recommandation de l'aide financière correspondra au degré de participation du demandeur que détermineront les commissaires.
18. Les personnes et les groupes qui souhaitent obtenir le statut de participant doivent télécharger le formulaire de demande en format PDF et, une fois rempli, l'envoyer par courriel à l'adresse participation@commissiondespertesmassives.ca d'ici le **12 avril 2021**. Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire ou désirez obtenir la version papier, veuillez communiquer par courriel avec Maureen Wheller, directrice des relations communautaires, à l'adresse Maureen.Wheller@commissiondespertesmassives.ca ou par téléphone au 902-626-8673. Veuillez consulter le site Web de la Commission pour obtenir de plus amples renseignements sur les demandes de participation :
<https://commissiondespertesmassives.ca/participation/>.

19. Les demandes écrites d'aide financière doivent comprendre les renseignements suivants :
- a) Nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel du demandeur;
 - b) Nom de l'avocat ou du représentant, le cas échéant, du demandeur ainsi que son adresse, numéro de téléphone et adresse courriel;
 - c) La mention selon laquelle le demandeur présente une demande d'aide financière parce que des difficultés financières personnelles risquent de l'empêcher de participer ou la mention selon laquelle le demandeur n'a pas besoin d'aide financière pour participer.
20. Les commissaires prendront une décision quant à l'aide financière en vertu du décret du gouvernement du Canada 2020-0822 (1) f) (vi) et du décret du gouvernement de la Nouvelle-Écosse 2020-293 (1) f) (vi).
21. Dans les cas où la recommandation de l'aide financière par les commissaires sera acceptée, l'aide financière sera conforme aux lignes directrices du Conseil du Trésor sur les taux d'allocation et de remboursement ainsi que l'évaluation des comptes.
22. Le site Web de la Commission contient de plus amples renseignements sur l'aide financière : <https://commissiondespertesmassives.ca/>.

DEMANDES DE PARTICIPATION ET D'AIDE FINANCIÈRE

LA COMMISSION DES PERTES MASSIVES DOIT RECEVOIR LES DEMANDES D'ICI LE 12 AVRIL 2021.

La Commission suggère d'envoyer les demandes par courriel à l'adresse suivante : participation@commissiondespertesmassives.ca.

LE DEMANDEUR

PARTICULIER

Nom _____

Adresse courriel _____

Adresse postale _____

Téléphone _____

Plateformes de réseaux sociaux (facultatif) _____

Si le particulier est représenté par un avocat :

Nom _____

Cabinet _____

Adresse courriel _____

Adresse postale _____

Téléphone _____

GROUPE

Nom _____

Personne-ressource (nom et poste) _____

Adresse courriel _____

Adresse postale _____

Téléphone _____

**Plateformes de réseaux sociaux
(facultatif)** _____

Si le groupe est représenté par un avocat :

Nom _____

Cabinet _____

Adresse courriel _____

Adresse postale _____

Téléphone _____

PARTICIPATION – LES RAISONS DE VOTRE DEMANDE DE PARTICIPATION (personne ou groupe)

Les demandes de participation ne doivent pas dépasser 10 pages.

RAISONS DE VOTRE DEMANDE DE PARTICIPATION

1. Quel est votre intérêt direct et réel à l'égard des travaux de la Commission?

2. Afin d'éviter les redondances, veuillez indiquer si votre intérêt à l'égard de la Commission est partagé par des particuliers ou des organismes susceptibles de présenter eux aussi une demande de participation. Dans l'affirmative, veuillez donner leur nom. Souhaitez-vous participer aux travaux de la Commission en même temps que les parties qui ont le même intérêt que vous?

DEMANDE EN VUE D'OBTENIR UNE RECOMMANDATION D'AIDE FINANCIÈRE

Les demandes en vue d'obtenir une recommandation d'aide financière ne doivent pas dépasser 10 pages, en excluant les formulaires de demande d'aide financière.

Les commissaires peuvent recommander au greffier du Conseil privé d'octroyer de l'aide financière à un demandeur pour lui permettre de participer aux travaux de la Commission lorsqu'ils sont d'avis que ce demandeur ne sera autrement pas en mesure d'y participer.

Demandez-vous de l'aide financière pour pouvoir participer aux travaux de la Commission?

Oui

Non

Dans l'affirmative, veuillez inclure :

- Le Formulaire de demande d'aide financière – Particulier (p. 9) ou le Formulaire de demande d'aide financière – Groupe ou coalition (p. 10).

Veillez consulter l'information importante pour les demandeurs qui sollicitent le statut de participant et de l'aide financière :

<https://commissiondespertemassives.ca/participation>

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PARTICULIER

1. Je m'appelle _____
et j'habite à _____ (ville, province).

2. Je présente une demande à titre de particulier en vue de participer aux travaux de la Commission conjointe fédérale-provinciale sur les événements d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse (la Commission sur les pertes massives).

Veillez cocher la case qui s'applique :

- Je suis membre de la famille d'une victime ou de victimes.
- J'ai un intérêt direct à l'égard des travaux de la Commission.

3. Veuillez cocher la case qui s'applique :

- Je demande de l'aide financière parce que des difficultés financières personnelles risquent de m'empêcher de participer.
- Je n'ai pas besoin d'aide financière pour participer.

* Veuillez prendre en note que la Commission pourrait, dans certaines circonstances, demander des renseignements supplémentaires, comme des documents qui prouvent votre revenu.

J'atteste que les renseignements que j'ai fournis dans le présent formulaire sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Date : _____

Signature : _____

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – GROUPE OU COALITION

1. Je m'appelle _____ et je représente (nom du groupe ou de la coalition) _____.
2. Je suis _____ (poste) [d'/de/de la/de l'/du] (nom du groupe ou de la coalition qui fait la demande), qui a présenté une demande en vue de participer aux travaux de la Commission conjointe fédérale-provinciale sur les événements d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse (la Commission sur les pertes massives).
3. _____ (nom du groupe ou de la coalition) présente une demande d'aide financière pour participer aux travaux de la Commission.
4. À défaut d'obtenir de l'aide financière, _____ (nom du groupe ou de la coalition) ne sera pas en mesure de participer aux travaux de la Commission.
5. Le groupe est (cochez la case qui s'applique) :
 - a. un organisme de bienfaisance enregistré;
 - b. un organisme à but non lucratif;
 - c. autre : _____ (veuillez indiquer le type d'organisation que vous représentez).
6. Veuillez ajouter en pièce jointe le dernier état financier annuel de l'organisation et (ou)
7. Veuillez ajouter tout autre document pertinent au sujet de sa situation financière.
8. Si vous ne fournissez pas ces documents, veuillez expliquer pourquoi.

J'atteste que les renseignements que j'ai fournis dans le présent formulaire sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Date : _____

Signature du/de la représentant(e) du groupe :
